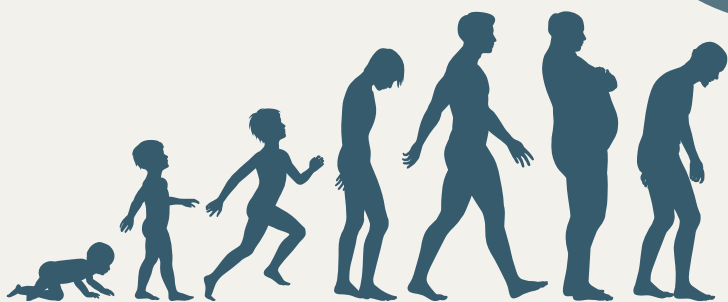




réseau animation
intercommunale
du Ried de Marckolsheim



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES

Réseau d'Animation Intercommunale

SOMMAIRE

C'est quoi le RAI ? 1

Les membres du bureau 2

Présentation de l'équipe 3

Présentation des bénévoles 4

Définition du bénévolat 5-7

Infos pratique 8

Remerciement 9

Nos partenaires/financeurs 10

C'EST QUOI LE RAI ?

Le RAI est un **Centre Social** au service des habitants de la **Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim** qui est ouvert à tous.

C'est un lieu d'échanges, de services et de convivialité où nous avons à cœur de soutenir les projets collectifs, de favoriser les rencontres, d'accompagner chacun dans son rôle de parent et de guider les jeunes à devenir les futurs citoyens de demain.

Basé à Sundhouse, nos activités sont organisées dans l'ensemble des communes du territoire.



NOS VALEURS

1- Le Partage qui implique de donner et de recevoir, qu'il s'agisse de ressources, d'idées, de temps ou d'émotions. Le partage favorise l'entraide, la solidarité et la création de liens entre les individus.

3- La Bienveillance : C'est l'attitude d'être bienveillant envers les autres, c'est-à-dire de faire preuve de compréhension, de gentillesse et de soutien. La bienveillance ne cherche pas à nuire et s'efforce de promouvoir le bien-être d'autrui.

2- Le Respect : C'est la reconnaissance de la dignité, des droits et des différences des autres. Respecter quelqu'un, c'est l'écouter, reconnaître son individualité, et lui accorder une attention particulière sans jugement. Cela inclut aussi le respect de soi-même.

4- L'Engagement : Cela consiste à se consacrer pleinement à une cause, à un projet ou à une relation. L'engagement implique de prendre des responsabilités et d'être déterminé à poursuivre des objectifs, même face à des difficultés.

5- L'Entraide : L'entraide est l'action de se soutenir mutuellement dans le but de surmonter des difficultés. Elle reflète un esprit de solidarité où chacun se donne un coup de main pour que tous puissent avancer ensemble.

LES MEMBRES DU BUREAU



Marie FREY
Présidente



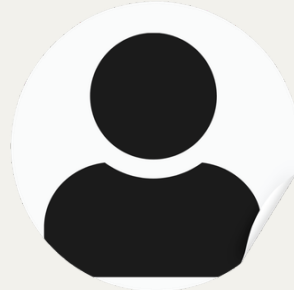
Jean-Claude MULLER
Trésorier



Cynthia FLOHR
Secrétaire



Florence AVON
Assesseur



Colette ROECKEL
Assesseur



LEURS RÔLES

La Présidente :

Représente l'association, gère les relations et l'administration avec l'accord du Conseil d'Administration.

Le vice-trésorier :

Assiste le trésorier dans la gestion financière de l'association. Il peut le remplacer en cas d'absence et l'aider à préparer les comptes et à suivre les dépenses et les recettes

L'assesseur :

Soutient les membres du bureau (présidence, trésorerie, secrétariat) dans leurs missions. Elle peut participer à des commissions, aider à l'organisation des activités et remplacer un membre en cas de besoin.

Le trésorier :

Gère l'argent de l'association. Il présente les comptes à l'Assemblée Générale. Il rend régulièrement compte de sa gestion au CA et peut déléguer certaines tâches, avec l'accord du CA, si l'association a plusieurs secteurs.

La secrétaire :

S'occupe des comptes-rendus, tient à jour les documents officiels et peut aussi aider à la communication interne et externe de l'association.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



Céline WEISS
Directrice
06 20 91 55 57
celine.weiss@rai-ccrm.fr



Mélanie SCHMITT
Chargée d'accueil
07 45 13 66 30
contact@rai-ccrm.fr



Damien OBRY
Coordinateur Jeunesse
06 87 99 38 12
damien.obry@rai-ccrm.fr



Caroline DUBOIS
Référente Familles
07 67 36 95 37
caroline.dubois@rai-ccrm.fr



Claire BAUER
*Intervenante musicale
Animatrice jeunesse*
06 87 99 53 73
claire.reydel@rai-ccrm.fr



Anne-Sophie FAUGIER
Coordinatrice Famille/Adultes
07 81 44 71 27
anne-sophie.faugier@rai-ccrm.fr



Chloé DELEURENCE
Animatrice jeunesse
06 20 91 56 07
animateur@rai-ccrm.fr



Pauline EHRHARD
Animatrice jeunesse
06 87 99 60 41
pauline.ehrhard@rai-ccrm.fr

PRÉSENTATION DES BÉNÉVOLES



Corinne HAQUIN
Bénévole CLAS



Fabienne FRITSCH
Bénévole CLAS



Corinne CANDELA
Bénévole tricot



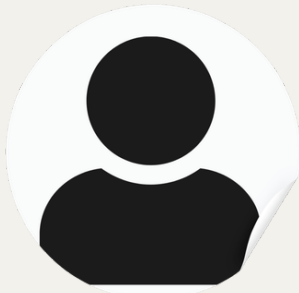
Patrick CANDELA
Bénévole mécanique vélo



Armelle SPATZ
Bénévole tricot



Elisabeth SINGLER
Bénévole tricot



Colette ROECKEL
Bénévole CLAS



Michèle GEHART
Bénévole CLAS



Antoinette FERNANDEZ
Bénévole cuisine



Isabelle GRATTEPANCHE
Bénévole CLAS



Christine VOEGELI
Bénévole CLAS



Vérane PRIAUX
Bénévole tricot jeune

LE BÉNÉVOLAT



DÉFINITION DU BÉNÉVOLAT

La définition communément retenue est celle du Conseil Economique et Social « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

Quelques chiffres :

12,5 millions de bénévoles en France, dont 5,5 millions actifs chaque semaine. L'engagement des 15-34 ans est en hausse et représente 44%.

Qu'est-ce que le compte engagement citoyen (CEC) ?

Votre compte d'engagement citoyen (CEC) vous permet d'acquérir des droits à la formation, inscrits sur votre compte personnel de formation (CPF).

Le CEC recense vos activités de bénévolat.

Quels sont les droits acquis ?

- 240 € par an (dans la limite de 720 € au total) sont crédités sur le CPF.
- Ces droits peuvent être utilisés pour financer des formations certifiantes, qualifiantes, ou pour préparer un diplôme.

Comment déclarer ses engagements ?

- Avoir un Compte Personnel d'Activité (CPA) sur le site moncompteformation.gouv.fr.
- Déclarer chaque année son activité citoyenne via l'espace dédié au CEC.
- La structure valide ensuite l'engagement.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) bénévole

Permettre à un bénévole, qui s'est investi dans une association, une ONG, un centre social, etc., de transformer son expérience en diplôme, sans avoir suivi la formation initiale.

Conditions d'accès

- 1 an minimum d'expérience (cumulée), soit 1607 heures, en lien avec la certification visée.
- L'expérience doit être en rapport direct avec le contenu du diplôme ou titre demandé.
- L'activité peut être rémunérée ou non, donc le bénévolat est pleinement éligible.

Démarches à suivre

1. Choisir une certification (diplôme, titre professionnel, etc.) en lien avec votre activité.
2. Contacter un Point Relais Conseil VAE ou consulter le site vae.gouv.fr ou France VAE.
3. Constituer un dossier décrivant vos missions, compétences, réalisations.
4. Passer devant un jury qui évaluera si vous pouvez valider tout ou partie du diplôme.
5. Possibilité d'être accompagné dans la démarche (accompagnement VAE).



LE BÉNÉVOLAT



C'EST QUOI ÊTRE BÉNÉVOLE AU RAI ?

Dans chaque action, chaque événement, chaque moment partagé... **il y a des bénévoles.**

Sans eux, rien ne serait possible. Leur présence, leur énergie, leur générosité sont le cœur battant de notre réseau. C'est faire partie d'une aventure humaine, contribuer à des projets porteurs de sens, et vivre des expériences enrichissantes aux côtés d'autres passionnés.

Quelques exemples :

- Une vente de chocolat a été mise en place par des jeunes pour collecter des fonds pour financer un projet sur l'eau à Madagascar.
- Le rencard des savoir faire avec Corinne, Armelle et Elisabeth qui partagent leur passion pour le tricot, crochet etc.
- Le CLAS avec Caroline et certains bénévoles qui accompagnent deux fois par semaine, les enfants pour la réalisation de leur devoirs.

Notre Centre Social est là pour les accompagner, les former, les valoriser et leur proposer un large éventail d'activités où chacun peut trouver sa place, à son rythme, selon ses envies et ses talents. Quel que soit votre âge, votre parcours ou votre disponibilité, il y a une place pour vous !

Le RAI compte un certain nombre de bénévoles réguliers, mais aussi occasionnels selon certains projets. Le travail associé bénévoles-salariés est une source de richesse et s'inscrit au cœur de notre projet social.

Les bénévoles peuvent-ils s'impliquer sur les choix et la programmation avec l'équipe ?

Vous avez la possibilité de nous donner vos idées pour la construction de nos programmes dans l'ensemble des secteurs.

Aussi, les bénévoles peuvent s'insérer au Conseil d'Administration afin de faire partie des instances institutionnelles. Ils peuvent également devenir membres du Bureau.

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

S'investir au sein d'un Centre Social permet de s'intégrer dans un projet local et de participer activement à la vie au sein d'une commune. Rejoindre bénévolement un Centre Social, c'est œuvrer aux côtés des habitants et participer au développement de solidarité locale en ayant à cœur de faciliter la participation des habitants, leur implication et le développement du pouvoir d'agir.

LE BÉNÉVOLAT



LES DIFFÉRENTS TYPES DE BÉNÉVOLE

- **Le bénévole passionné**

Il est très attaché à une cause et donne de son temps avec beaucoup d'enthousiasme. Son engagement est fort et durable.

- **Le bénévole professionnel**

Il utilise ses compétences (comme la comptabilité, l'informatique ou la communication) pour aider l'association de façon concrète et efficace.

- **Le bénévole retraité**

Il souhaite rester actif après sa carrière et partager son expérience. Il a du temps et aime se sentir utile.

- **Le jeune bénévole**

Souvent collégiens, étudiant ou jeune adulte, il s'engage pour découvrir le monde associatif, apprendre et faire une différence.

- **Le bénévole occasionnel**

Il aide quand il peut, souvent pour des événements ou des besoins ponctuels, sans engagement régulier.

- **Le bénévole de soutien**

Il travaille en coulisses : logistique, rangement, cuisine, administratif... Son aide est discrète, mais essentielle.

- **Le bénévoles actif-salarié**

C'est une personne qui a un emploi rémunéré (elle est salariée) et qui s'engage volontairement, sans être payée, dans une association pendant son temps libre, de façon régulière.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE BÉNÉVOLAT

Scannez le QR Code = renvoie direct vers le guide du bénévolat 2024/2025.



INFOS PRATIQUES

CODE WIFI

Identifiant : RAI

Mot de passe : R@i67920!

Le bénévole s'engage à respecter les **statuts de l'association, son éthique et son règlement intérieur**. Il doit faire preuve de **discrétion concernant les informations confidentielles** dont il pourrait avoir connaissance dans l'exercice de sa mission.

Je dois m'absenter :

Vous avez le droit d'être absent.

Un bénévole agit de son plein gré, sans être sous les ordres d'un employeur. Il peut arrêter quand il le souhaite, sans avoir à suivre de démarches compliquées ou à payer quoi que ce soit. Par contre, il doit respecter les règles de l'association et faire attention à la sécurité lors de ses interventions.

Je peux me former avec le RAI ?

Oui, des formations peuvent être mises en place pour nos bénévoles réguliers.

Par exemple : une formation d'accompagnement des enfants dits à particularité a été organisée pour nos bénévoles du CLAS, fin 2024.

Un autre bénévole en 2025 a suivi une formation pour la conduite de notre véhicule Itiné'Ried afin de pouvoir nous accompagner sur certains événements.

Des moments de convivialité entre bénévoles et salariés sont ils proposés ?

Un repas convivial est proposé une fois par an et organisé avec l'ensemble des bénévoles et les salariés du RAI. Ce temps informel permet d'échanger entre l'équipe et les bénévoles.

Y'a t'il d'autres avantages ?

Le bénévole n'est pas un usager mais un intervenant : il ne consomme pas le service, il le propose. Il contribue au fonctionnement de la structure, souvent sans contrepartie financière, donc il ne serait pas logique qu'il paie pour une activité qu'il anime.

Le bénévole bénéficie d'une **assurance responsabilité civile** via l'association (obligatoire).

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.





RÉSEAU ANIMATION INTERCOMMUNAL

25, RUE DES ARTISANS
67920 SUNDHOUSE

03 88 85 89 25
contact@rai-ccrm.fr

 www.rai-ccrm.fr

 RAI du Ried de Marckolsheim

 rai_ccrm

REMERCIEMENT À NOS BÉNÉVOLES

L'équipe du centre social de Sundhouse vous remercie d'aider et d'être présent.

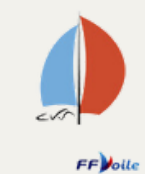
Chaque sourire, chaque échange, chaque pas franchi est une victoire partagée. Que vous soyez habitué ou que vous poussiez la porte pour la première fois, le RAI est là pour vous. Vous deviendrez acteur d'un projet collectif porteur de valeurs fortes : **respect, solidarité et ouverture à tous.**

C'est ensemble que nous sommes plus forts, et c'est ensemble que nous construisons des liens solides pour demain.

Le RAI c'est vous, c'est nous. Alors merci de nous aider et de nous faire confiance.

L'équipe du Réseau d'Animation Intercommunal

NOS PARTENAIRES



NOS FINANCEURS

